



Création de S.A.R.L. - Attestation de blocage du capital social

La banque ci-après :

CCM ERNEE BOCAGE 26 PLACE THIERS 53500 ERNEE

déclare et atteste avoir reçu la somme de 500 €.

Mme Anita Charloup et Mme Ariane Charloup , gérants de la société A2 HOME , S.A.R.L. actuellement en cours de formation dont le siège social se situe 1 RUE DE LA CHENAYE AUBERT 53500 ERNEE, déclarent sous leur seule responsabilité, que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital correspondant aux apports en numéraire, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des associés.

1er associé	Mme Charloup Anita 1 rue de la Chenaye Aubert 53500 ERNEE
Nombre de parts	5
Montant versé	250 €
2e associé	Mme Charloup Ariane 22 Avenue Claude Vallefaux 75010 Paris
Nombre de parts	5
Montant versé	250 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. A défaut de ce certificat, elle pourra être débloquée, conformément à l'article L223-8 du code de commerce :

- soit entre les mains du mandataire qui sera désigné par l'ensemble des associés,
- soit sur décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 13 décembre 2025

Le déposant

("lu et approuvé" + signature)

JST06

lu et Approuvé

Lu et approuvé

Caisse de Crédit Mutuel
D'ERNEE BOCAGE
26 place Thiers - 53500 ERNEE
☎ 0 820 821 153 (Service 0,12 € TTC/mn+ Prix Appel)
Fax 02 43 05 98 59 - Laval 788 347 193